

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Delémont, le 29 juin 2006

***La HES-SO et l'Ecole d'ingénieurs de Changins signent une nouvelle convention de collaboration***

***Le 29 juin 2006, la HES-SO a signé à Lausanne une nouvelle convention de collaboration avec l'Ecole d'ingénieurs de Changins. Cet accord permettra de renforcer la filière Œnologie de la HES-SO et d'apporter un soutien à l'école en vue de la mise en place des nouveaux diplômes de bachelor dans le cadre de la réforme de Bologne.***

Le 29 juin 2006 à Lausanne, la HES-SO, représentée par Mme Anne-Catherine Lyon, Présidente du Comité stratégique, et M. Marc-André Berclaz, Président du Comité directeur, a signé une nouvelle convention de collaboration avec l'Ecole d'ingénieurs de Changins, représentée par MM. Gianni Moresi, Président du Conseil de Fondation, et Conrad Briguet, Directeur.

Fondation de droit privé, l'Ecole d'ingénieurs de Changins (EIC) fait déjà partie du réseau des écoles membres de la HES-SO. Elle lui est liée par une convention datant de 1998. Celle-ci est abrogée et remplacée par la nouvelle convention, qui entrera rétroactivement en vigueur le 1er janvier 2006 pour une durée de 3 ans.

Ce nouvel accord de collaboration a pour objectif de renforcer la filière Œnologie de la HES-SO et d'apporter un soutien aux réformes du concept de formation de l'Ecole en relation avec la mise en place du modèle de Bologne et l'introduction des diplômes de bachelor.

En complément à cet accord, la HES-SO et l'EIC ont établi une convention d'objectifs qui fixe les objectifs à atteindre en matière de formation, de Recherche appliquée & développement et de prestations de services.

La HES-SO confie ainsi à l'EIC les missions d'organiser et conduire l'unique filière de formation en œnologie de Suisse ; de développer et mettre en pratique le savoir-faire issu de la recherche appliquée dans les secteurs économiques partenaires de la filière d'études, notamment en collaboration avec les diverses associations professionnelles ; et de développer des formations continues et des prestations de services dans le domaine « Chimie et sciences de la vie » qui soient adaptées aux besoins des professionnels de la branche et du marché.

Les intérêts stratégiques de la HES-SO et ceux de l'EIC ont été pris en compte de façon équilibrée lors de l'élaboration de ce nouvel instrument. L'autonomie de l'école est préservée ; cette autonomie découle du statut de droit privé de l'Ecole et de la spécificité du programme du diplôme Œnologie au sein du paysage HES régional et national.

La HES-SO participe au financement des missions attribuées à l'EIC ; la responsabilité de la réalisation de ces missions incombe toutefois exclusivement au Conseil de fondation de l'EIC. Les organes de la HES-SO peuvent exercer un droit de surveillance en relation avec la convention.

Actuellement, deux des écoles privées membres de la HES-SO lui sont liées par le biais d'une convention de collaboration : il s'agit de l'Ecole d'ingénieurs de Changins et l'Ecole hôtelière de Lausanne.

**Contacts :**

Marc-André Berclaz – Président du Comité directeur HES-SO– rue de la Jeunesse 1 - 2800 Delémont  
Tél. + 41 32 424 49 30, [mandre.berclaz@hes-so.ch](mailto:mandre.berclaz@hes-so.ch)

Conrad Briguet – Directeur – Ecole d'ingénieurs de Changins - Route de Duillier - 1260 Nyon  
Tél. +41 22 363 40 50, [conrad.briguet@iprolink.ch](mailto:conrad.briguet@iprolink.ch)

Véronique Beetschen – Chargée de communication HES-SO – rue de la Jeunesse 1 – 2800 Delémont  
Tél. +41 32 424 49 80, [veronique.beetschen@hes-so.ch](mailto:veronique.beetschen@hes-so.ch)

Visitez nos sites Internet : [www.hes-so.ch](http://www.hes-so.ch) et [www.eichangins.ch](http://www.eichangins.ch)